



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire, du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 09 novembre 2015 à 20h00 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Et les conseillers :
Monsieur Dany Lafontaine
Madame Lise Arsenault (20h17)
Monsieur Jeannot Beaudin
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale, est également présente.

Sont absents :
Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Cécile R. Gagnon

Son honneur le maire fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à laquelle le quorum est constaté.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport du maire sur la situation financière pour l'année 2015
4. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015
5. Adoption de la correspondance d'octobre 2015
6. Adoption du bordereau de chèques # 15-10 ainsi que la liste transferts budgétaires
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Dépôt des indicateurs de gestion 2014
9. Entente – Droit au maintien
10. Achat d'un système de son – Programme Nouveaux Horizons
11. Inscription pour la formation pompier 1
12. Autorisation de signatures – Entente déneigement école La Marée et prêt du 255 Granier
13. Autorisation de signature – Avis de retrait CGER
14. Autorisation de signature – Subdivision ancien bureau municipal
15. Soumission – Installation d'un ponceau
16. Processus d'appel d'offres / Fourniture de services professionnels pour une étude géotechnique – Mise aux normes Parcs Langlois et Murray
17. Contrat Synergica Electrique inc. – Installation lumières Del
18. Entente Julie Simard, urbanisme – Suivi des règlements d'urbanisme
19. Aide aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l'érosion côtière
20. Affaires nouvelles
21. Fermeture des affaires nouvelles
22. Période de questions
23. Levée de la séance



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2015-11-184 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

EN ajoutant en :

- a) Dépôt de l'état des activités financières, d'investissement et du bilan au 30 septembre 2015
- b) Dépôt des prévisions budgétaires 2016
- c) Avis de motion 2015-09 – Budget 2016

ET en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

RÉS : 2015-11-185 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 955 du *Code Municipal*, Monsieur le maire traite des derniers états financiers de 2014 et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QU'il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par la Municipalité depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2015, soit publié dans le journal municipal "*LE CLAPOTIS*". Le présent rapport sera également disponible pour consultation sur notre site Internet.

La conseillère, madame Lise Arsenault, se joint à la rencontre à 20h17.

RÉS : 2015-11-186 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2015

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 13 octobre 2015 tel que déposé par la directrice générale.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

**RÉS : 2015-11-187 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
D'OCTOBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2015 telle que soumise par la directrice générale.

**RÉS : 2015-11-188 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES
NUMÉRO 15-10 AINSI QUE LA LISTE DES
TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro **15-10** totalisant **264 328,36 \$** incluant les déboursés du mois au montant **205 442,34 \$** et les comptes à payer au montant **58 886,02 \$**;

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du bordereau de chèques numéro 15-10.

**RÉS : 2015-11-189 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire l'engagement des dépenses suivantes :

	<i>DESCRIPTION</i>		<i>MONTANT</i>
L'Arsenal	Achat de bunker, bottes et chapeaux pour 3 pompiers	SOUM025889 SOUM025706 SOUM024323	5 811,98 \$*



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2015-11-189 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET
AUTORISATION DE PAIEMENT (suite)**

D'AUTORISER la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :

	DESCRIPTION		MONTANT
Josée Gagnon	Frais de déplacement octobre		128,04 \$
Groupe-conseil TDA	Traitement d'eaux usées Parcs Langlois et Murray	33256	3 518,24 \$
H2O Innovation	Location du 21 octobre au 20 novembre	79115	5 748,75 \$
Les Pétroles MB	Remplissage du réservoir de diesel pour les machineries	23770	16 582,87 \$
MRC de Manicouagan	Numérisation de la matrice graphique	79999	3 439,40 \$
Normand Morin	Rencontre le 27 octobre à QC -- dossier érosion côtière (2 couchers)		455,38 \$
Ville de Baie-Comeau	Abrasif chemin de la Scierie des Outardes	2015-000662	9 600,00 \$

*Financement au fonds général ou fonds de roulement (à déterminer)

RÉS : 2015-11-190 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2014

CONSIDÉRANT QUE les indicateurs de gestion visent à améliorer la performance des organismes municipaux dans leur prestation des services ;

CONSIDÉRANT QUE ces indicateurs permettent notamment aux gestionnaires municipaux d'évaluer la situation et, au besoin, d'ajuster leurs objectifs ou de modifier certaines pratiques ;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt des résultats des indicateurs de gestion doit être fait au conseil municipal lors d'une séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-11-191 ENTENTE – DROIT AU MAINTIEN

CONSIDÉRANT QU'un règlement portant le numéro 457-2014, a été adopté le 8 septembre 2014, afin de régir et restreindre l'utilisation, le remisage ou l'entreposage de véhicules motorisés tels que remorques (« fifth wheel »), caravanes, roulottes, tente-roulottes et autres habitations transportables ;

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la signature d'une entente au droit au maintien avec les propriétaires possédant des véhicules motorisés avant l'entrée en vigueur du règlement 457-2014.

QUE l'entente au droit au maintien ne peut empêcher tout intéressé à requérir le respect de la réglementation municipale, dont un propriétaire voisin ou, éventuellement, la Municipalité, si des circonstances devaient justifier une telle intervention.

RÉS : 2015-11-192 ACHAT D'UN SYSTÈME DE SON – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

CONSIDÉRANT QUE le 30 mars 2015, la Municipalité de Pointe-Lebel a reçu confirmation que la demande d'aide financière, au montant de 25 000 \$ pour le projet « *Sons et lumières pour activités intergénérationnelles* », dans le Programme Nouveaux Horizons, a été approuvé ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel a reçu, le 22 octobre dernier, une soumission de Sonorisation Trans-Musical inc. au montant de 24 508,43 \$ pour l'achat d'un système de son;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Municipalité pour cette aide financière est en biens et services.

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel accepte la soumission numéro 4035 de Trans-Musical inc. au montant de 24 508,43 \$ pour l'achat d'un système de son.



RÉS : 2015-11-193 INSCRIPTION POUR LA FORMATION POMPIER 1

CONSIDÉRANT QU'une formation de pompier 1 devrait se tenir d'ici le 31 décembre 2015, dans la région, par EducExpert ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'inscrire les nouveaux pompiers de la Municipalité afin qu'il puisse exercer au sein du Service incendie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER à l'inscription de messieurs Karl Asselin, Johnny Dufour, David Lebrun, Félix Morin-Fortin, Daniel Pelletier et Dave Tremblay-Moreau.

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'offre de service pour cette formation au coût de 3 260,00 \$ par pompier, plus les taxes applicables.

QUE les frais de déplacement et de repas, reliés à la formation Pompier 1 soient défrayés par la Municipalité, sur présentation de pièces justificatives.

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel applique le montant de la subvention, à recevoir, pour cette formation.

RÉS : 2015-11-194 AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE DENEIGEMENT ECOLE LA MAREE ET PRET DU 255 GRANIER

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de l'Estuaire et la Municipalité de Pointe-Lebel désirent conclure une entente pour le déneigement de l'école La Marée de Pointe-Lebel ainsi que pour la location de la patinoire ainsi que du centre multifonctionnel Clément-Lavoie du 255 Granier.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente à intervenir entre les parties.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

**RÉS : 2015-11-195 AUTORISATION DE SIGNATURE – AVIS DE
RETRAIT CGER**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2014-10-226 concernant la location de machinerie, auprès de CGER, des modifications doivent être apportées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à signer les avis de retrait, numéro 15-9105 pour la gratte de 16' du loader, ainsi que le numéro 15-7098 pour la camionnette Ford 250.

**RÉS : 2015-11-196 AUTORISATION DE SIGNATURE –
SUBDIVISION ANCIEN BUREAU MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 2015-09-162, un mandat a été octroyé au Groupe Cadoret pour la subdivision des terrains de l'ancien bureau municipal situé au 365 Granier ;

CONSIDÉRANT QU'une signature, par le propriétaire, est nécessaire pour l'approbation des documents cadastraux.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER le maire, monsieur Normand Morin, à signer ladite approbation des documents cadastraux.

**RÉS : 2015-11-197 SOUMISSION – INSTALLATION D'UN
PONCEAU**

CONSIDÉRANT QUE le 5 novembre 2015, la directrice générale à procéder à l'ouverture des soumissions pour l'installation d'un ponceau, après le 1385 Granier ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues ;

Les Entreprises Jacques Dufour et fils inc.
Michel Miller inc.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a procédé à la conformité des soumissions.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal rejette les soumissions pour les travaux d'installation d'un ponceau étant donné qu'il y a un dépassement important du budget réservé à ce projet.



**RÉS : 2015-11-198 PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES /
FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS
POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – MISE
AUX NORMES PARCS LANGLOIS ET MURRAY**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Label a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels pour une étude géotechnique dans le dossier de mise aux normes des Parcs Langlois et Murray;

CONSIDÉRANT QUE pour cet appel d'offres un comité de sélection doit être formé.

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le comité de sélection soit et est composé des personnes suivantes :

- Mesdames Nadia Allard et Annie Métivier, respectivement directrice générale et inspectrice municipale et en bâtiment de la municipalité de Pointe-Label.
- Monsieur Robert Martin

QUE le conseil municipal accepte les critères d'évaluation et de sélection que l'on retrouve au point 5.0 du document d'appel d'offres pour la fourniture des services professionnels visée par la présente résolution.

**RÉS : 2015-11-199 CONTRAT SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC. –
INSTALLATION LUMIERES DEL**

CONSIDÉRANT QUE la firme Synergica Électrique inc. a fait parvenir, le 23 octobre 2015, à la Municipalité une soumission pour l'installation de 90 têtes d'éclairage de rue au Del.

CONSIDÉRANT QUE pour l'instant seulement les lumières munies de porte-fusible peuvent être changées.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la soumission, numéro 32331, de Synergica Électrique inc. pour un montant maximum de 7 200 \$, plus les taxes applicables.

QUE le financement de ces travaux soit pris à même le fonds de roulement, sur une période maximum de cinq (5) ans ou au fonds général si le budget le permet d'ici le 31 décembre 2015.



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

**RÉS : 2015-11-200 ENTENTE JULIE SIMARD, URBANISME – SUIVI
DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

CONSIDÉRANT QU'il est important de faire, suite à l'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme, une entente de service pour des besoins ponctuels en matière d'interprétation et d'application des nouveaux règlements, de toutes modifications réglementaires ainsi que pour le suivi des mises à jour de nos règlements ;

CONSIDÉRANT QUE Julie Simard, urbaniste a fait parvenir une offre de service.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte l'offre de service, du 14 septembre 2015, de madame Julie Simard, urbaniste, qui est évalué à 100 \$/ heure.

**RÉS : 2015-11-201 AIDE AUX MUNICIPALITÉS SITUÉES LE LONG
DU SAINT-LAURENT CONFRONTÉES À
L'ÉROSION CÔTIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a promis une aide financière aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l'érosion côtière à l'intérieur de son budget 2015-2016 (Référence 7.8.2) de son budget;

CONSIDÉRANT QUE l'érosion côtière touche particulièrement les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit plus de 3 250 km de côtes et seize municipalités régionales de comté (MRC);

CONSIDÉRANT QUE dans le Plan économique du Québec, le gouvernement a manifesté son désir de soutenir les décideurs locaux et mettre en place un fonds d'urgence à l'érosion côtière afin de sécuriser les infrastructures et les bâtiments de plus d'une centaine de communautés;

CONSIDÉRANT QUE ces mesures permettraient aux municipalités de réaliser une évaluation des zones à risque ainsi que des travaux préventifs à effectuer pour la protection des berges;

CONSIDÉRANT QU'initialement, il a été annoncé que ce soutien financier serait alloué principalement aux régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT QUE le 27 octobre 2015, s'est tenue une rencontre à Québec avec les communautés riveraines, à laquelle M. Normand Morin Maire était présent ainsi qu'une soixantaine de représentants des autres municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il a été fait mention à l'effet qu'une grande partie de l'aide financière de 8 millions de dollars financée dans le cadre du PACC par le Fonds vert 2015-2016 serait octroyée dans la région de Montréal ;

CONSIDÉRANT QU'il a aussi été fait mention qu'une minime aide financière serait octroyée pour l'université du Québec à Rimouski pour l'aider à survivre ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Label est présentement en processus d'implantation d'un projet expérimental appelé ROLODUNE, approuvé par le MDDELCC, et que celle-ci aura besoin de cette aide financière tant attendu pour sa réalisation pour contrer l'érosion côtière ;



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-11-201 AIDE AUX MUNICIPALITÉS SITUÉES LE LONG DU SAINT-LAURENT CONFRONTÉES À L'ÉROSION CÔTIÈRE (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE le projet expérimental appelé ROLODUNE aura besoin d'un suivi qui sera fait par L'UQAR et que les municipalités ont besoin de cette expertise si précieuse faite par cette université ;

CONSIDÉRANT QUE le projet ROLODUNE pourrait être utilisé par plusieurs municipalités et ministères tels que les ministères de la Sécurité publique ainsi que des Transports ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au gouvernement de respecter son engagement initial de verser l'aide financière aux régions les plus particulièrement touchées par l'érosion côtière, soit les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

QUE la présente résolution soit transmise aux seize (16) municipalités régionales de comté de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine afin que les municipalités touchées par l'érosion côtière appuient la démarche de la Municipalité de Pointe-Lebel.

QU'une copie de la présente résolution soit également transmise à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), leur demandant également leur appui dans ce dossier.

RÉS : 2015-11-202 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, D'INVESTISSEMENT ET DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2015

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de l'état des activités financières, d'investissement et du bilan au 30 septembre 2015.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2015-11-203 DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE FIXER, au 9 décembre 2015 à 20h, une session spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2016 et du plan triennal des immobilisations 2016, 2017 et 2018.

AVIS DE MOTION 2015-09

AVIS DE PRESENTATION est donné par monsieur Jacques Ferland, conseiller municipal, qu'il sera présenté, à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes municipales et des tarifs pour l'année financière 2016.

RÉS : 2015-11-204 FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

DE fermer les affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions ou émettre leurs commentaires.

Il est surtout question :

- Soumissions pour l'installation d'un ponceau. Pourquoi ne pas faire affaire avec une firme locale et le faire également en régie interne ?
- L'installation de lumière au Del, à l'heure.
- Prochain budget et le taux de taxes.
- Justice devrait être faite pour les coûts du réseau d'eau du village via celui des parcs et tout particulièrement celui du Parc Murray.
- Remplissage du réservoir du diesel, la Municipalité a-t-elle vérifié si c'est le bon diesel pour l'hiver ?
- Publication du Clapotis version papier.
- Commentaires à l'effet qu'il y a eu du travail fait par un employé de la Municipalité pour le soufflage des feuilles au belvédère. Temps et beaucoup d'argent gaspillé pour rien.
- Appel téléphonique Somnum.
- Dossier poudrière à la hauteur des champs Trudel. Demande si des clôtures à neige seront installées.
- Demande pour qu'un anneau de glace soit installé au 255 Granier.
- Demande pour qu'une réponse, suite au travail de soufflage de feuilles effectué, soit donnée publiquement et ce, dû au fait qu'un employé a été ciblé publiquement.



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2015-11-205 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE séance soit et est levée à 21 :40 heures.

Normand Morin,
Maire

Nadia Allard,
Directrice générale